

Bureau du SNES-FSU 40

Objectifs du bureau : débattre, porter et défendre les revendications et les propositions des personnels du Second degré dans les Landes.

Mireille BEZELGA	CPE, Lycée Duruy, Mont-de-Marsan.
Marianne CAMPAGNOLLE	Retraitée.
Nicolas FAYEMENDY	Lycée Duruy, Mont-de-Marsan
Mélanie GUTIERREZ	Lycée Sud des Landes, St Vincent de Tyrosse.
Franck LACHERAY	Collège du Pays d’Orthe, Peyrehorade.
Marlène LASSALLE	Collège Félix Arnaudin, Labouheyre
Armelle MASSON	Collège d’Albret, Dax.
Damien MASSON	Collège d’Albret, Dax.
Sonia MELJAC	Lycée Duruy, Mont-de Marsan.
Laura MOULIÉ	Lycée Duruy, Mont-de-Marsan
Yan NEGUI	Lycée Tazieff, St Paul-Les-Dax.
Isabelle PERSILLON	Collège Jacques Prévert, Mimizan.
Mélanie PONCET	Lycée Sud des Landes, St Vincent de Tyrosse.
Xavier RAYNAUD	Lycée de Borda, Dax.
Camille SABATHÉ	Collège Rostand, Tartas. Secrétaire départementale.
Karine VICEDO	Collège Gaston Crampe, Aire sur l’Adour

Se syndiquer
Adhérer, militer,
agir pour nos
métiers



Votez et faites voter pour
les listes FSU
aux élections
professionnelles
du 3 au 10 décembre 2026



SNES-FSU Landes S2

Permanence :

06.12.51.76.53

snesc40@bordeaux.snes.edu

Au local :

les jeudis de 10h à 16h

Maison syndicale

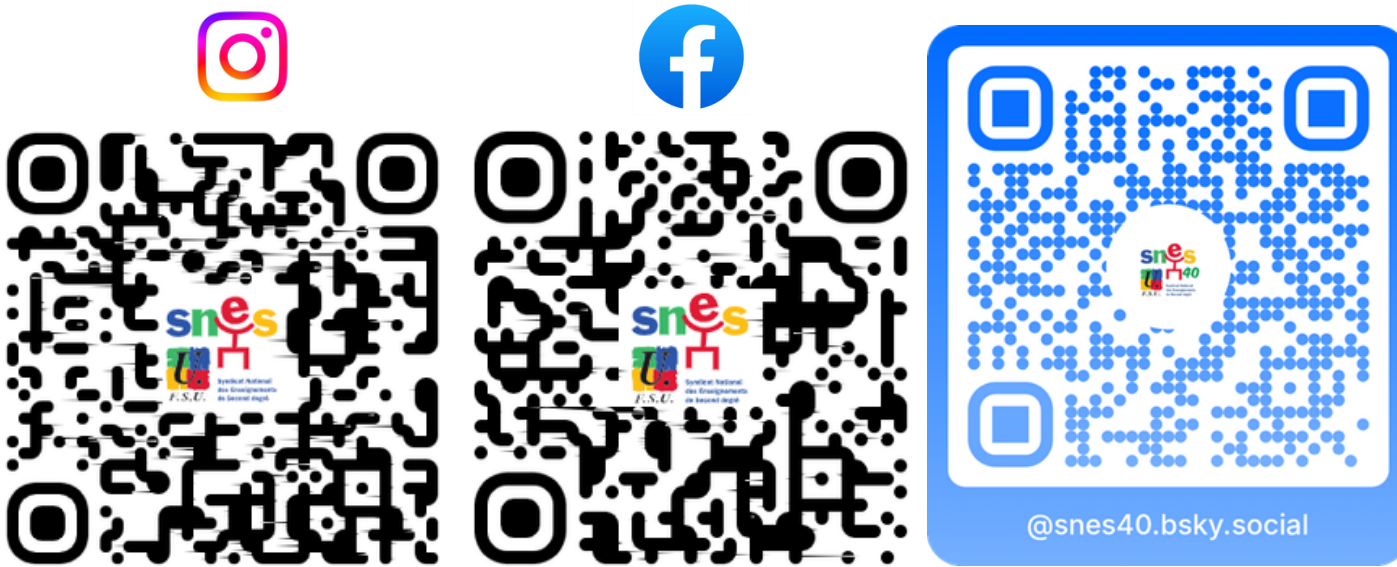
97 place Caserne Bosquet

40000 Mont de Marsan

Section académique Bordeaux S3

permanence@bordeaux.snes.edu

05.57.81.62.40



QUE FAIT LE SNES-FSU LANDES ? INFORMER - FORMER - DÉFENDRE

Nous sommes les représentants que vous avez élus majoritairement lors des élections professionnelles de 2022. Sans vous, sans les **SI**, nos informations, nos idées, nos actions n'ont pas le même poids. Nous envoyons des infos pour

- renseigner sur la situation départementale, sur les droits des personnels, sur le fonctionnement des établissements
- inviter à nous faire remonter des infos essentielles
- informer des actions syndicales

Vous avez droit à 12 jours de formation syndicale par an. Délai d'un mois pour déposer la demande au secrétariat de votre établissement.

Scannez le QR code
pour découvrir nos
stages



Nous organisons des **stages de formation syndicale dans le département** et nous nous déplaçons pour **animer l'heure d'information syndicale** à laquelle vous avez droit chaque mois.

L'équipe du



De gauche à droite :
Ryad Rahali, professeur de SES
Damien Masson, professeur de Mathématiques
Camille Sabathé, professeure d'Histoire-Géo
Franck Lacheray, professeur de Mathématiques

Choisir le **SNES-FSU** c'est rejoindre un **syndicat multi catégoriel** des personnels **du Second degré** : professeur.es, TZR CPE, Psy-EN, contractuels, AED, AESH, stagiaires.

Votre soutien, votre engagement, votre adhésion font notre force !

Le **SNES-FSU** vous représente dans les instances départementales

- au CSAD (Comité Social d'Administration départemental) : examen des structures des établissements - ouvertures et fermetures de divisions - DGH des établissements, créations et suppressions de postes de professeur.es
- au CDEN (Conseil départemental de l'Éducation nationale) : politique éducative - crédits d'investissements et de fonctionnement des collèges landais
- à la F3SCT 40 (Formations Spécialisées Santé, Sécurité Conditions de Travail) : visites d'établissements - travaux thématiques - examen des fiches SST - propositions d'amélioration de protection des personnels.

Cette représentation n'est possible que grâce à la confiance que vous accordez au SNES-FSU lors du vote aux élections pro. D'ailleurs le travail des élu.es FSU lors du mandat qui s'achève a permis l'adoption de la charte pronote, l'engagement à limiter les déplacements des TZR à 1h entre le RAD et l'établissement d'affectation.

Avant chaque instance, vos remontées sont importantes et nous permettent d'intervenir et de faire bouger les lignes.